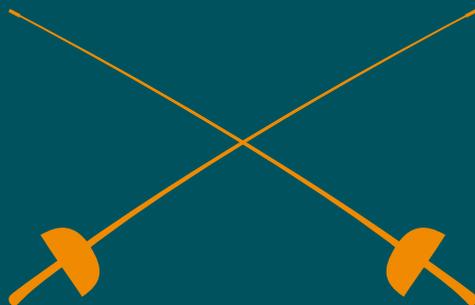




+



=



52

TISSOT GRAND PRIX DE BERNE

WELTCUPTURNIER DER DEGENFECHTER

23. / 24. / 25. OKTOBER 2015

IN DER SPORTHALLE WANKDORF

WWW.GP-BERN.CH



T  *Precision*

TISSOT PRC 200 FENCING

TISSOT.CH


TISSOT
SWISS WATCHES SINCE 1853

52. TISSOT GRAND PRIX DE BERNE

Programme

Jeudi, 22 octobre 2015

18.00 – 20.00 Enregistrement des tireurs et des équipes
Contrôle du matériel

Vendredi, 23 octobre 2015: Compétition individuelle

A partir de 07.00 Admission / Contrôle du matériel
07.30 – 08.30 Enregistrement des tireurs et des équipes
08.00 Début de la réunion des juges
09.00 Début des matches en poules
Avant le début de la compétition, la formule,
les poules et l'horaire seront affichés sur le site internet du
TISSOT Grand Prix de Berne.

Samedi, 24 octobre 2015: Compétition individuelle

A partir de 07.00 Admission / Contrôle du matériel
08.30 Appel des tireurs dans la chambre d'appel
09.00 – ca. 16.00 Matches en élimination directe de 64 à 4 tireurs
16.30 Début de la finale
Ensuite Remise des médailles

Dimanche, 25 octobre 2015: Compétition par équipe

A partir de 07.00 Admission / Contrôle du matériel
07.30 Appel des équipes
08.00 Début des matches en élimination directe de
32 à 16 équipes
09.30 Début des matches en élimination directe de
16 à 8 équipes
11.00 Début des quarts de finales
12.30 Début des demi-finales
14.00 Début de la finale
Ensuite Remise des médailles

Le tournoi se déroule selon la formule de la fédération internationale d'escrime
(F.I.E.)

Le Cercle d'escrime de Berne met un bistrot à disposition.

www.gp-bern.ch

52. TISSOT GRAND PRIX DE BERNE

Programm

Donnerstag, 22. Oktober 2015

18.00 – 20.00 Anmeldung der Fechter und der Teams
Materialkontrolle

Freitag, 23. Oktober 2015: Einzel-Wettkämpfe

Ab 07.00 Einlass / Materialkontrolle
07.30 – 08.30 Anmeldung der Fechter und der Teams
08.00 Beginn der Kampfrichterbesprechung
09.00 Beginn der Wettkämpfe en poules
Vor Beginn des Wettkampfes können der Modus, die Runden und der Zeitplan auf der Website des TISSOT Grand Prix de Berne eingesehen werden.

Samstag, 24. Oktober 2015: Einzel-Wettkämpfe

Ab 07.00 Einlass / Materialkontrolle
08.30 Aufruf der Fechter in das chambre d'appel
09.00 – ca. 16.00 Wettkämpfe mit Direktausscheidung von 64 auf 4 Fechter
16.30 Beginn des Finals
Danach Siegerehrung

Sonntag, 25. Oktober 2015: Team-Wettkämpfe

Ab 07.00 Einlass / Materialkontrolle
07.30 Aufruf der Teams
08.00 Beginn der Wettkämpfe mit Direktausscheidung von 32 auf 16 Teams
09.30 Beginn der Wettkämpfe mit Direktausscheidung von 16 auf 8 Teams
11.00 Beginn der Viertelfinale
12.30 Beginn der Halbfinale
14.00 Beginn der Finale
Danach Siegerehrung

Das Turnier findet gemäss den offiziellen Regeln des internationalen Fechtverbandes (F.I.E.) statt.

Der Fechtclub Bern betreibt während des Turniers ein Bistro.

www.gp-bern.ch

52. TISSOT GRAND PRIX DE BERNE

Situationsplan



TISSOT Grand Prix de Berne • Sporthalle Wankdorf • Papiermühlestrasse 91 • 3014 Bern

52. TISSOT GRAND PRIX DE BERNE

Dispositions Générales

Déroulement de l'épreuve

A l'épée électrique, sur des pistes métalliques. Le contrôle des armes sera effectué par les présidents de jury avant chaque match.

Attention

L'épreuve se déroulera dans la salle de sport (Sporthalle), Papiermühlestrasse 91, 3014 Bern
Tél. +41 (0)79 292 26 08
Autoroute: Sortie Wankdorf
Tram No 9 – direction «Wankdorf Bahnhof», station «Wankdorf Center»
Bus No 20 – terminus «Wyler»

Assurance

Doit être réglée par les participants eux-mêmes.

Habillement

Les escrimeurs seront pourvus du matériel individuel nécessaire en parfait état. Le port des tenues et des sous-vêtements, selon règlement FIE résistants à 800 Newton plus masque à 1600 Newton, est obligatoire.

Ravitaillement

Un service de ravitaillement sera organisé dans les salles de compétition.

Logement

Les chambres doivent être réservées directement par les escrimeurs. L'Office du tourisme de la ville de Berne, gare CFF, vous donnera tous les renseignements désirés.

Tél. +41 (0)31 328 12 10.

Voir aussi liste des hôtels sur le site internet www.bern-incoming.ch

52. TISSOT GRAND PRIX DE BERNE

Frais d'inscription

Individuel: Euro 60.– ou CHF 90.–
Equipe: Euro 400.– ou CHF 600.–
à payer lors de l'inscription par tous les
escrimeurs.

Inscription

Pour les participants résidant en Suisse: Il n'y a pas d'inscription pour les escrimeurs suisses. La seule personne qui inscrit des tireurs suisses est le chef d'équipe et doit le faire au plus tard 7 jours (minuit heure de Lausanne) avant la compétition.

Pour les participants étrangers: L'engagement nominatif des tireurs et de tout remplaçant éventuel doit être effectué sur le site Internet de la FIE au plus tard 7 jours (minuit heure de Lausanne) avant le TISSOT Grand Prix de Berne. Tout engagement qui ne serait pas demandé par une fédération et tout engagement d'un tireur non titulaire d'une licence FIE sera refusé par les organisateurs.

Remplacement ou ajout d'un tireur

A partir de la date limite pour l'engagement indiqué sur le site Internet de la FIE, il ne peut être procédé à aucun engagement supplémentaire, ni à aucun retrait sauf en cas de blessure ou force majeure dûment justifiée.

Un tireur peut être remplacé par un autre. Pour ce faire, les fédérations nationales doivent envoyer par écrit (fax ou e-mail) à la FIE une demande de remplacement de tireur.

Des tireurs peuvent être ajoutés, après paiement à la FIE d'une amende de 150 Euro par tireur ajouté. Pour ce faire, les fédérations nationales doivent envoyer par écrit (fax ou e-mail) à la FIE une demande d'ajout de tireur, avec copie du virement bancaire correspondant à l'amende.

Non-présentation

En cas de non-présentation d'un tireur ou d'une équipe inscrits une amende de 500 Euro, payable à la FIE, sera fligée à la Fédération du tireur ou de l'équipe fautifs, sauf en cas de force majeure dûment justifiée.

52. TISSOT GRAND PRIX DE BERNE

Règlement du Grand Prix de Berne

1. Le TISSOT Grand Prix de Berne est ouvert à tous les tireurs suisses et étrangers (limites voir paragraphe 2), civils ou militaires, amateurs ou professionnels, sous réserve qu'ils soient en possession de la licence 2015 / 2016 FIE, AAI ou CISM.

7ème place	28 points
8ème place	26 points
9ème place	25 points
10ème place	24 points
11ème place	23 points
12ème place	22 points
13ème place	21 points
14ème place	20 points
15ème place	19 points
16ème place	18 points
17ème–32ème place	8 points

2. Les engagements dans les tournois de catégorie A sont limités de la manière suivante: Pour chaque arme, chaque fédération pourra engager 12 tireurs. Le pays organisateur pourra inscrire 20 tireurs, plus le nombre de tireurs nécessaire pour compléter les poules.
 Dans la compétition par équipe une seule équipe peut participer par nation.

3. Points Individuel

1ère place	32 points
2ème place	26 points
3ème place	20 points
5ème–8ème place	14 points
9ème–16ème place	8 points
17ème–32ème place	4 points
33ème–64ème place	2 points

 Points Équipe

1ère place	64 points
2ème place	52 points
3ème place	40 points
4ème place	36 points
5ème place	32 points
6ème place	30 points

4. Le règlement de la FIE par les épreuves individuelles et par équipes fera autorité; en particulier concernant les licences des tireurs et des arbitres.

5. Les tireurs et les équipes n'étant pas présents au 3^{ème} appel de leurs noms seront exclus de l'épreuve sans possibilité de recours.

6. Le Comité d'organisation, formé par le Cercle d'Escrime de Berne, aura tout pouvoir de décision dans les cas non prévus au présent règlement, sous réserve de se conformer aux règles générales de la FIE.

52. TISSOT GRAND PRIX DE BERNE

Reglement des Grand Prix de Berne

1. Am TISSOT Grand Prix de Berne sind alle Fechter aus der Schweiz und dem Ausland zugelassen (Einschränkungen siehe Punkt 2), Zivil- oder Militärpersonen, Amateure oder Berufsfechter, unter der Bedingung, dass die Teilnehmer im Besitze der Lizenz 2015 / 2016 FIE, AAI oder CISM sind.

7. Platz	28 Punkte
8. Platz	26 Punkte
9. Platz	25 Punkte
10. Platz	24 Punkte
11. Platz	23 Punkte
12. Platz	22 Punkte
13. Platz	21 Punkte
14. Platz	20 Punkte
15. Platz	19 Punkte
16. Platz	18 Punkte
17.–32. Platz	8 Punkte

2. Die Teilnahme an den Turnieren der Kategorie A ist mit folgenden Einschränkungen verbunden: Für jede Waffe kann jeder Landesverband 12 Fechter anmelden. Das organisierende Land kann 20 Fechter anmelden und zusätzlich die notwendige Anzahl Fechter um die Poules zu komplettieren.
Im Mannschaftswettkampf nimmt nur eine Mannschaft pro Nation teil.

3. Punkte Einzel

1. Platz	32 Punkte
2. Platz	26 Punkte
3. Platz	20 Punkte
5.– 8. Platz	14 Punkte
9.–16. Platz	8 Punkte
17.–32. Platz	4 Punkte
33.–64. Platz	2 Punkte

4. Für die Einzel- und Mannschaftsprüfungen wird das Reglement der FIE angewandt (insbesondere Lizenzen, Schiedsrichter und Fechter).

5. Fechter und Mannschaften, welche nicht nach dem 3. Aufruf ihres Namens präsent sind, werden vom Wettkampf ausgeschlossen und zwar ohne Rekursmöglichkeit.

6. Das Organisations-Komitee, welches vom Fechtclub Bern gestellt wird, ist bevollmächtigt, über eintretende Ereignisse, welche in diesem Reglement nicht vorgesehen sind, zu entscheiden. Bedingung ist aber, dass die allgemeinen Regeln der FIE eingehalten werden.

- Punkte Mannschaft

1. Platz	64 Punkte
2. Platz	52 Punkte
3. Platz	40 Punkte
4. Platz	36 Punkte
5. Platz	32 Punkte
6. Platz	30 Punkte

52. TISSOT GRAND PRIX DE BERNE 2015

Logement



BERN⁺
INCOMING
GMBH

Home Teilnehmer Unterkunft Adresse **TISSOT GRAND PRIX DE BERNE** Zusammenfassung Bestätigung

TISSOT Grand Prix de Berne 2015

TISSOT Grand Prix de Berne 2015 - Weltcupturnier der Degenfechter

Herzlich willkommen auf der Buchungsplattform von Bern Incoming.

Die Hotelzimmer sind verfügbar vom 22.-25.10.2015.

Für eine Verlängerung des Aufenthalts kontaktieren Sie bitte Bern Incoming GmbH: info@bern-incoming.ch, +41 31 328 12 60.

Wir freuen uns, Sie in Bern begrüßen zu dürfen.

Veranstalter

TISSOT Grand Prix de Berne 2015 - Weltcupturnier der Degenfechter

Sporthalle Wankdorf
Papiermühlestrasse 91
CH-3014 Bern

Telefon: +41 (31) 925 84 84
Fax: -
EMail: mail@burkhalteraq.ch
Url: -



WWW.GP-BERN.CH